



Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 25 janvier 2018

28 conseillers étaient présents :

Victor Bonnevie - Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Roger Chenu - Anthony Destaing - Jean-Claude Doche - Christian Duc - Guy Ducognon - Sylviane Duchosal - Laurence Dupuy-Verbinnen - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Laurent Hureau - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Damien Meignan - Christian Milleret - André Pellicier - Lionel Pellicier - Laetitia Rigonnet - Guy Romanet - Audrey Romao-Jacquier - Lucien Spigarelli - Solène Terrillon - Claudine Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

7 conseillers étaient excusés et avait donné pouvoir :

Evelyne Arnaud (pouvoir à Jean-Claude Doche) - Véronique Barco (pouvoir à Christian Milleret) - Daisy Brun (pouvoir à Claudine Traissard) - Nicolas Cougoule (pouvoir à Guy Romanet) - Stéphane Michel (pouvoir à Guy Ducognon) - Dominique Petrau (pouvoir à Victor Bonnevie) - Marie-Pierre Rebrassé (pouvoir à Isabelle De Lima).

5 conseillers étaient absents :

Injoud Ajeche - Laurent Desbrini - Aurély Maillet - Céline Pellicier - Sylvie Villars.

* * * * *

A 19 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Puis il est procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Camille Dutilly est élu.

I - Administration générale, finances et ressources humaines :

Administration générale

- 1 – Demande de surclassement démographique suite au classement en station de tourisme de la commune

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la demande de surclassement démographique, strate 10 000 – 19 999 habitants, de la commune d'Aime-La-Plagne, suite à l'obtention du classement de la commune d'Aime-la-Plagne en commune station de tourisme (décret du 19 décembre 2017).

Finances

- 2 – Convention de participation financière pour l'acquisition des locaux du nouveau centre de secours de La Plagne

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la convention de participation financière à intervenir avec la commune de La Plagne Tarentaise pour l'acquisition des nouveaux locaux du centre de secours en montagne de Plagne Centre.

A ce titre, il approuve le montant de la participation financière d'Aime-la-Plagne qui s'élève à 347 117 € et qui sera versée en 3 parts égales sur les années 2018, 2019 et 2020.

- 3 – Convention de participation financière pour la prise en charge du déficit de fonctionnement du cinéma de Plagne Centre

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention de participation financière pour la prise en charge du déficit de fonctionnement du cinéma de Plagne Centre, ainsi que le montant de la participation financière qui s'élève à 12 000 €.

- 4 – Subvention Syndicat d'Initiative de Granier pour le reversement de la taxe de séjour 2017

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de verser une subvention de 2 950 € au Syndicat d'Initiative de Granier, au titre du reversement de la taxe de séjour 2017.

Ressources Humaines

- 5 – Approbation du plan de formation 2018

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le plan de formation des agents de la commune pour l'année 2018.

6 – Convention d'assistance avec le CDG 73 pour le service de médecine préventive et service intérim

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie et la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive.

Egalement, il autorise Mme le Maire à signer avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie ladite convention pour une durée de 6 ans, à compter du 1er janvier 2018.

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention d'adhésion au service de médecine préventive et l'adhésion au service intérim du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.

7 – Instauration du RIFSEEP pour la filière technique (catégorie A et B)

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'instaurer l'IFSE pour les cadres d'emploi catégorie A et B, au 1er janvier 2018 de la filière technique.

II – Urbanisme, affaires foncières :

8 – Création de logements sociaux à Aime, secteur « Le Comte » lieudits « La Combette et St Martin », acquisition de parcelles consorts Arpin, indivision Bérard et Excoffier, et échange avec les consorts Bérard Jean-Pierre

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents; d'acquérir de Monsieur Marcel ARPIN la parcelle cadastrée section L n° 831 d'une superficie de 475 m² au prix total de 11 875,00 €.

Il précise que la Commune prendra en charge tous les frais afférents à la réalisation de cette acquisition.

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents d'acquérir de l'indivision Marie-Noëlle BERARD, Karine BERARD, Anne Sophie BROCHE et Raphaël BERARD, la parcelle cadastrée section K n° 1565 d'une superficie de 2002 m² au prix total de 50 050,00 €.

Il précise que la Commune prendra en charge tous les frais afférents à la réalisation de cette acquisition.

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'acquérir de Madame Laurence EXCOFFIER la parcelle cadastrée section K n° 1566p d'une superficie de 980 m² au prix de 25,00 € le mètre carré.

Il précise que la Commune prendra en charge tous les frais afférents à la réalisation de cette acquisition.

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'acquérir de M. et Mme Jean-Pierre et Marie-Laure BERARD la parcelle cadastrée section L n° 833 d'une superficie de 385 m² au prix de 25 € le m² soit au prix total de 9 625,00 €,

- de céder en échange à M. et Mme Jean-Pierre et Marie-Laure BERARD les parcelles inscrites au cadastre sous les références ci-dessous :

Section	N°	Lieudit	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage PLU
D	411	Le Replat	240	Pré	A

G	114	Aux Larguets	278	Terre	A
G	192	Grands Champs	327	Terre	N
H	21	Pré Villiot	410	Terre	A
H	30	Pré Villiot	260	Terre	A
H	111	Pré Villiot	1 540	Pré	A
H	121	Pré Villiot	155	Futaie mixte	A
H	133	Pré Villiot	1 315	Pré	A
P	674	Le Cheval	174	Pâturage	N
		Total	4 699		

d'une superficie totale de 4 699 m² au prix de 1,00 € le mètre carré, soit au prix total de 4 699,00 €, - de préciser que l'échange se réalisera avec une soulte de 4 926,00 € au profit de M. et Mme Jean-Pierre et Marie-Laure BERARD et que la Commune prendra en charge tous les frais afférents à la réalisation de cet échange.

9 – Echange avec les consorts Montmayeur, lieudit « Pradecorps », à Longefoy

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention d'échange avec les consorts MONTMAYEUR/ALLIAS de la parcelle cadastrée section YO n° 392 d'une superficie de 14 m² contre la parcelle cadastrée section YO n° 391 d'une superficie de 7 m², pour une valeur vénale évaluée à 21,00 €, le tout sans soulte.

Il précise que les frais de notaire relatifs à cet échange seront pris en charge par la Commune.

10 – Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Aime

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'engager la modification de droit commun n° 1 du PLU de la commune déléguée d'Aime-la-Plagne conformément à l'article L 153.36 du code de l'urbanisme.

Il charge Mme le Maire de conduire la procédure de modification (article L 153-41 du Code de l'urbanisme), de notifier le projet de modification aux personnes publiques associées conformément à l'article L 153-40 du Code de l'urbanisme, et de demander la mise à disposition gratuite des services déconcentrés de l'Etat pour élaborer, modifier ou réviser les plans locaux d'urbanisme conformément à l'article L 132-5 du Code de l'urbanisme.

11 – Vente en volume du bâtiment Gringe à Aime

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, constate la désaffectation du domaine public situé à l'aplomb des parcelles B 191 et B 1201 p, pour une superficie de 16 m².

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de procéder au déclassement du domaine public situé à l'aplomb des parcelles B 191 et B 1201 p.

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la vente par la Commune au profit de Mme Gringe de la parcelle B 3188, issue du domaine public communal, et accepte la vente par Mme Gringe au profit de la commune d'Aime des parcelles B 3188, 191 et 3187, étant précisé que les frais de notaire et de géomètre sont entièrement à la charge de Mme Gringe.

III – Travaux, affaires forestières :

12 – Construction d'une usine de nanofiltration à Montgirod, approbation du projet et lancement de l'appel d'offres, demande de subvention auprès de l'agence de l'eau

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions : Victor Bonnevie, et le pouvoir de Dominique Petrau), approuve le projet de construction de l'unité de production d'eau potable de Montgirod, appelée usine de nanofiltration, approuve la demande de subvention à présenter à l'Agence de l'Eau et autorise le maire ou l'adjoint délégué à lancer la consultation et à signer les marchés correspondants.

13 – RN 90 : convention avec la DIR Centre Est pour occupation temporaire de terrain à Villette en vue de la réalisation de sondages

..Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention à conclure avec la DIR Centre Est, pour occupation de la section cadastrale ZN n° 28, lieu-dit « Derrière Saint-Anne », pour les besoins de la réalisation de sondages.

IV – Informations au Conseil municipal :

14 – Compte-rendu des décisions et contrats pris par délégation de l'assemblée délibérante

..Les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :

Pour des travaux

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 90 000,00 € HT et inférieur à 5 548 000,00 € HT

- . Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 5 Métallerie – Ferraris Marcel SAS, 73210
- . Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 4 Plomberie – Ferrard et Cie, 42000
- . Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 2 Menuiserie – Eurl Claude Chenal Menuiserie, 73210
- . Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot Maçonnerie suite à MAPA infructueux – Victor Pereira Maçonnerie Sarl, 73210
- . Travaux de mise aux normes accessibilité PMR et incendie dans les bâtiments communaux, lot 3 Electricité – EDMIELEC EDMI, 73270

Pour des fournitures

Marchés d'un montant inférieur à 20 000,00 € HT

- . Remplacement du ballon d'eau chaude à l'école de Centron, E2S, 74960, 2 447,00 € HT
- . Pièces détachées pour Holder C2.40 – Europe Service, 15000 – 1 081,41 € HT

Pour des services

Marchés d'un montant inférieur à 20 000,00 € HT

- . Navettes Granier/Montalbert – Voyages Loyet, 73211 – 6 363,56 € HT
- . Déneigement des trottoirs et ruelles de la ville – René Destaing Eurl, 73210 – 10 080,00 € HT

. Construction de l'unité de production d'eau potable de Montgirod, campagne géotechnique de reconnaissance et de réalisation, missions G1, G2/AVP et G4 – Géolithe, 38920 – 6 170,90 € HT

Marchés d'un montant égal ou supérieur à 20 000,00 € HT et inférieur à 90 000,00 € HT

. Etude pour bassin de rétention ZAC de Montalbert – EGIS EAU, 38100 – 24 500,00 € HT

. Etude sur la signalisation directionnelle et sur la signalétique d'Aime-la-Plagne – Lagay Philippe Ingénierie, 69003 - 20 000,00 € HT

. Nettoyage des locaux des établissements communaux et toilettes publiques – SMI'ALP Evolution, 73260

15 – Informations diverses concernant les Versants d'Aime, le SIGP, Plagne Tourisme...

. Corine Maironi-Gonthier donne 2 informations d'ordre général sur la station aux conseillers municipaux.

Tout d'abord, elle informe le Conseil municipal qu'elle a demandé à Roger Chenu de représenter la commune et Lucien Spigarelli interlocuteur unique aux réunions hebdomadaires de coordinations des stations altitude du vendredi.

Elle rappelle également le tournage en cours à La Plagne (Plagne Centre, Les Adrets) du film « Le syndrome du moniteur de ski », et informe les conseillers de l'organisation d'une avant-première à La Plagne du film lors de sa sortie, en présence de la réalisatrice et des comédiens.

. Isabelle Gostoli De Lima donne l'information aux conseillers de la mise en service, pour les 4 semaines des vacances de février, de 2 arrêts supplémentaires pour la navette de Granier / Montalbert, l'un à Tessens (arrêt de bus), l'autre à Aime (parking face au collège). Elle précise toutefois que suite à la fermeture du téléski, les usagers de Granier seront évidemment prioritaires (navette d'une capacité maximum de 20 personnes, qui fonctionne du lundi au vendredi).

. Pour les Versants d'Aime, Lucien Spigarelli annonce qu'un 4ème médecin va s'installer à la Maison de Santé. Il s'agit d'un médecin qui effectuait des remplacements jusqu'alors à la Maison de Santé.

. Questions diverses : Situation de la Gare d'Aime.

Corine Maironi-Gonthier explique que, suite à de nombreux contacts téléphoniques auprès de la direction de la SNCF, celle-ci a accepté l'ouverture de la gare les jours de semaine de 10h à 18h, en présence d'un vigile qui assure la sécurité des lieux. Corine Maironi-Gonthier estime que ce n'est pas suffisant et confirme qu'elle continue de se battre auprès des autorités de la SNCF (et de la Région).

. Distribution des comptes rendus des Conseils municipaux à Villette : Christian Milleret signale qu'il convient de changer le distributeur, hors d'usage.

La séance du Conseil municipal est levée.

Pour affichage, le 30/01/18

À retirer de l'affichage à compter du 04/04/18

